

De l'école mutuelle à l'école en commun



Dans le premier tiers du XIXe siècle, s'est développée en France l'école mutuelle pour répondre aux immenses besoins d'éducation. S'inspirant d'une expérimentation britannique, cette méthode consiste à organiser l'enseignement en petits groupes, sous la conduite de moniteurs eux-mêmes placés sous l'autorité de l'enseignant. Anne Querrien revient ici sur cette histoire peu connue et éphémère. De l'appropriation des contenus dans le contexte d'un travail d'équipe à l'expérimentation de la pluralité des cheminements intellectuels en passant par l'autonomie et les responsabilités données aux élèves, les intérêts pédagogiques de la méthode mutuelle sont toujours d'actualité et peuvent nous aider à trouver les moyens de faire l'école en commun.

Aux lendemains de la période révolutionnaire, sous la Restauration, se pose crûment la question de l'école par laquelle doivent passer tous les enfants pour que les adultes parlent la langue commune, et connaissent les

rudiments indispensables au travail industriel en plein développement. La Révolution a interdit les congrégations religieuses qui se chargeaient de l'enseignement sous l'Ancien Régime. La loi de la Convention décrétant qu'il y aurait sur tout le territoire une école pour 1000 habitants est bien sûr restée lettre morte. L'Empire a donc restauré les Frères des écoles chrétiennes dans leur responsabilité de l'enseignement primaire. Mais ils ne suffisent nullement à la tâche, et leur emprise sur le territoire est fortement critiquée par les notables protestants ou athées.

L'école mutuelle : une méthode plus économique que celle des Frères

Une association s'est constituée, la Société pour l'Amélioration de l'Instruction Élémentaire, pour proposer au gouvernement une solution originale. En Grande-Bretagne est expérimentée une méthode qui semble donner de bons résultats pour l'alphabétisation rapide, et qui a d'ailleurs été déjà utilisée en Inde : elle consiste à faire enseigner en petits groupes par des moniteurs qui interviennent sous la conduite de l'enseignant. Elle a l'avantage de pouvoir faire instruire un grand nombre d'élèves par un seul maître et d'être donc beaucoup plus économique que la méthode des Frères des écoles chrétiennes. Ces derniers rassemblent en général trois classes d'âges et de niveaux différents dans une même école pour que les Frères puissent se surveiller les uns les autres ; chaque classe réunit environ cinquante enfants pour que le Frère-maître puisse exercer sa surveillance sur toute la classe. Dans la méthode mutuelle^[1], telle que l'envisagent ses promoteurs français, on peut rassembler plusieurs centaines d'enfants sous la responsabilité d'un seul maître, à condition de disposer d'un local suffisamment vaste pour y organiser ces enfants en groupes de dix, et les faire changer de place suivant les matières. Au moment de la Restauration, les biens du clergé et de l'aristocratie n'ont pas encore été restitués, et de grands locaux sont disponibles dans la plupart des grandes villes.

S'appuyer sur les différences comme ressort moral à l'apprentissage

La méthode mutuelle est donc lancée en 1816, comme méthode officielle du gouvernement, et ordre est donné aux préfets d'ouvrir une école mutuelle dans chaque chef-lieu de département. Les quelques manuels d'enseignement mutuel qui nous sont parvenus font part d'une organisation relativement militaire. Tout un système de signaux sonores fait évoluer en cadence les groupes de dix élèves sous la conduite de leurs moniteurs. Au départ, ces groupes ne sont pas d'âges ni de niveaux homogènes, et les moniteurs sont pris parmi les meilleurs dans chaque discipline. Le moniteur de lecture peut être différent du moniteur d'arithmétique. Les témoignages d'époque font état d'une véritable émulation à devenir moniteur, ce à quoi *a priori* chacun peut arriver au fil de sa formation. Quelques gravures d'époque montrent déjà des enfants en train d'alphabétiser les grognards des armées de Napoléon : la méthode mutuelle ne repose pas sur l'organisation en groupes d'âge semblable, au contraire elle s'appuie sur les différences comme ressort moral à l'apprentissage. Autre différence importante par rapport à l'école que nous connaissons : il n'y a pas de cahiers, mais des ardoises sur lesquelles on inscrit la réponse à la question posée, ou sur lesquelles on fait l'exercice d'écriture ou de calcul ; donc pas de trace indélébile des erreurs, pas de corrections à l'encre rouge à montrer chez soi. La lecture se fait en petits groupes à tour de rôle sur des grands tableaux affichés au mur, devant lesquels les groupes de dix se placent en demi-cercle, le demi-cercle étant dessiné par terre. Les séquences sont relativement courtes, et les élèves ne connaissent pas l'immobilité caractéristique des écoles des Frères. Des articles de l'époque font état d'une forme pédagogique adaptée à l'industrie naissante. On constate qu'en dix-huit mois environ les élèves de l'école mutuelle ont fini le programme que ceux des écoles des Frères vont parcourir en cinq ans. Il est d'ailleurs à noter que dans toutes les écoles qui pratiquent des

pédagogies nouvelles, quelles qu'elles soient, on constate cette accélération de l'apprentissage par rapport à la forme d'école canonique héritée des écoles chrétiennes.

« Vive l'école mutuelle, À bas les Ignorantins »

Alors, pourquoi ne pas avoir préféré étendre l'école mutuelle à l'ensemble du territoire, et avoir choisi délibérément de freiner les apprentissages des enfants, de sécréter l'ennui en imposant la méthode des Frères des écoles chrétiennes ? Lorsque François Guizot, ancien membre de la Société pour l'Amélioration de l'instruction élémentaire, devient Premier ministre sous la monarchie de Juillet, il fait voter une loi, en 1833, qui oblige toutes les communes de France à ouvrir une école, et donc à y consacrer un bâtiment existant, ou un budget. Mais il accompagne cette loi, qui pose enfin la première pierre du développement national de l'école en France, de la recommandation d'utiliser la méthode des Frères, que ses conseillers estiment être la seule méthode pédagogique raisonnable.

Comme en attestent des gravures d'époque, la Révolution de Juillet s'était faite aux cris notamment de « Vive l'école mutuelle, À bas les Ignorantins » (les Ignorantins étaient le nom que donnaient leurs détracteurs aux Frères des écoles chrétiennes). Pourtant, c'est le conservatisme qui va prédominer. Certes, il y a des difficultés à trouver des maîtres pour installer des écoles mutuelles partout ; elles sont alors 2000 en France. Mais surtout des pamphlets commencent à se multiplier qui qualifient l'école mutuelle d'école du Diable. Bien qu'elles utilisent toutes les textes éducatifs moraux et religieux de l'époque, les écoles mutuelles sont vues comme des lieux où l'on apprend trop vite pour être occupé pendant les six années qui précèdent la mise au travail. Sous l'influence des philanthropes, l'école devient obligatoire pour les futurs ouvriers en 1842. Si on y apprend autre chose que les rudiments, l'histoire, la géographie, l'expression écrite, on va devenir moins apte à se plier à la discipline d'usine. Les fondateurs du socialisme français tel Proudhon, comme de nombreux animateurs de la Commune, ont été à l'école mutuelle. Surtout avec son système de moniteurs, d'enseignement par des pairs, l'école mutuelle faillit à l'organisation hiérarchique défendue par la religion catholique. L'Église menace les parents qui envoient leurs enfants à l'école mutuelle de les exclure de la communion. Raisons idéologiques et pratiques se conjuguent donc pour soumettre la formation des futurs enseignants au modèle élaboré plus de cent ans auparavant par le fondateur de la compagnie des Frères des écoles chrétiennes.

En 1837, François Guizot crée les écoles normales d'instituteurs, par lesquelles il faut obligatoirement être passé pour avoir le droit d'enseigner, sauf pour les Frères des écoles chrétiennes, qui en sont dispensés puisqu'ils acquièrent cette compétence dans le cadre de leur ordre. Dès 1832, Guizot avait rendu chaque instituteur destinataire du Manuel général de l'instruction primaire, rédigé par son conseiller Paul Lorain, qui prenait ouvertement parti pour la méthode simultanée. Dans cette méthode, celle inventée par Jean-Baptiste de la Salle, les élèves, qui ont à peu près tous le même âge, reçoivent le message de la seule parole du maître, qu'un crucifix derrière lui pose en médiateur de la parole du Christ. Cinq rangs de dix enfants font face au maître en silence ; un seul se détache pour lire ou répondre à son commandement. La République n'aura qu'à remplacer le crucifix par le buste de Marianne et la photo du président de la République, pour maintenir cet espace d'énonciation sacré, et assujettissant, dit laïc depuis Jules Ferry.

Quel intérêt pédagogique de la méthode mutuelle pour l'école d'aujourd'hui ?

Pourtant, à tous les niveaux, les élèves s'aident les uns les autres, de manière plus ou moins clandestine. Des expériences marginales remettent le travail en groupe au goût du jour. Pour les adultes, l'enseignement par les pairs permet d'expérimenter la nécessaire pluralité des cheminements intellectuels. La rotation des responsabilités en fonction des compétences acquises par les uns et les autres facilite la formation d'un milieu

apprenant. La visée de l'apprentissage se déplace : il ne s'agit plus d'imiter l'enseignant, et derrière lui l'homme moral obéissant religieusement à l'institution. Il s'agit de s'approprier des contenus et de devenir capable de les transmettre dans le contexte d'un travail d'équipe. La crispation de l'école sur la méthode des Frères laïcisés, et sur la relation maître-élève empêche l'école de jouer son rôle d'initiation collective. La découverte féconde du fondateur des écoles chrétiennes, et de nombreux pédagogues de la même époque, avait été l'efficacité d'une mise des élèves en groupe, le groupe animant la classe autant que son enseignant. Le regard psychologique contemporain a fait de la classe une juxtaposition de relations individuelles au maître. Quasiment tous les ouvrages spécialisés parlent de la relation maître-élève, en faisant l'impasse sur le milieu collectif dans lequel cette relation se développe, ou est entravée. La méthode mutuelle était plus rapide parce qu'elle faisait vivre la classe en articulation plurielle avec le maître, parce qu'elle démultipliait les relations, en faisant du maître un agenceur de l'ensemble, rôle bien plus complexe que celui de répétiteur des mots d'ordre de la compagnie ou de l'administration.

Ces réflexions sur l'intérêt de l'école mutuelle ont été reprises récemment dans deux cas fort différents. Sylvie Jouan[2], professeure en École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (autrefois écoles normales d'instituteurs) s'interroge sur la volonté politique de regrouper les écoles rurales en écoles à trois niveaux, au risque de priver des bourgs ruraux de leurs écoles. Elle y voit la volonté de retrouver les conditions d'exercice de la méthode des Frères, dans laquelle les élèves sont regroupés par niveaux homogènes, alors que des classes multi-âges donnent à certains élèves l'occasion d'en aider d'autres à se former. Ces classes à faibles effectifs ont pourtant des résultats scolaires aussi valables que les autres, mais l'autonomie et les responsabilités données aux élèves et surtout la possibilité de rester au pays, leur donnent une formation morale différente.

Trouver les moyens de faire l'école en commun, c'est la rupture qu'exige l'école moderne

Vincent Faillet[3], professeur de sciences du vivant et de la terre au lycée Dorian à Paris, n'a pas cherché à modifier tout son établissement par des méthodes nouvelles, mais s'est concentré sur la transformation de sa classe. Il a introduit peu à peu les moyens d'une « classe mutuelle » : les tables accrochées au sol ont été remplacées par des tables mobiles, des tableaux blancs pour écrire au feutre ont été disposés tout autour de la salle pour que les élèves puissent travailler au même moment par petits groupes.

Le professeur a pu se concentrer sur le ou les groupes les plus en difficulté. Il a été étonné de constater que chez les bons certaines notions étaient introduites de manière différente de ce qu'il aurait fait. Il a appris lui-même de ce qu'apportaient les élèves. Les problèmes traditionnels de discipline ont disparu, et d'autres collègues ont voulu se lancer aussi dans l'expérience de la classe mutuelle. Elle est tout à fait permise dans une institution qui reconnaît, dans certaines limites, la liberté pédagogique de l'enseignant ; mais les conditions matérielles doivent en être négociées pied à pied, tant depuis plus d'un siècle la routine prime. C'est d'ailleurs cette routine qui a interpellé Vincent Faillet : il a trouvé sa classe dans le même état où l'avait décrite Ferdinand Buisson dans le Dictionnaire pédagogique en 1887.

Faire l'école en commun : c'était, avec les moyens du bord à la campagne et le modèle militaire à la ville, ce que proposait l'école mutuelle à ses débuts ; transformer l'école en une petite armée tendue vers le savoir, un savoir pour tous, et non un savoir au nom duquel certains seraient promus et d'autres exclus. À l'école mutuelle, l'exclusion n'était pas un moyen de gouvernement, l'inclusion était de mise. Deux cents ans plus tard, le bâtiment d'école légué par l'histoire scolaire pourrait être un lieu d'organisation des apprentissages pour tous, dans tous les domaines, comme l'a montré le mouvement des échanges réciproques de savoirs. Transformer les apports des élèves des uns aux autres en contenu collectif de l'enseignement et de la formation, trouver les moyens de faire l'école en commun, c'est la rupture qu'exige l'école moderne.

Pour aller plus loin :

Vincent Faillet, [*La métamorphose de l'école, quand les élèves font la classe*](#), Paris, Descartes et Cie, 2017.

Sylvie Jouan, [*La classe multi-âges aujourd'hui, Archaïsme ou école de demain ?*](#), Issy-les-Moulineaux, ESF Editions, 2015.

Anne Querrien, [*L'école mutuelle : une pédagogie trop efficace ?*](#), Paris, Le Seuil/Les empêcheurs de penser en rond, 2004.

« À la découverte de l'enseignement mutuel », *Rue des écoles*, émission de Louise Tourret, *France Culture*, mai 2017, 60 min.

[1] Anne Querrien, [*L'école mutuelle : une pédagogie trop efficace ?*](#), Paris, Le Seuil/Les empêcheurs de penser en rond, 2004.

[2] Sylvie Jouan, [*La classe multi-âges aujourd'hui, Archaïsme ou école de demain ?*](#), Issy-les-Moulineaux, ESF Editions, 2015.

[3] Vincent Faillet, [*La métamorphose de l'école, quand les élèves font la classe*](#), Paris, Descartes et Cie, 2017.

--

[Multitudes](#)

[Chimères](#)

Notes de bas de page :

Pour citer cet article :

Anne Querrien, « De l'école mutuelle à l'école en commun », *Silomag*, n° 8, hiver 2018. URL :

<https://silogora.org/de-lecole-mutuelle-a-lecole-en-commun/>